

LA LENTE FÉMINISATION DU SPORT ASSOCIATIF

La pratique sportive licenciée se féminise progressivement. D'un tiers en l'an 2000, la part des licences délivrées aux femmes dépasse désormais les 38 %. Mais celles-ci restent sous-représentées dans la gouvernance des associations sportives, où elles représentent moins d'un quart des présidents¹.



Sur les 113 présidents de fédérations sportives recensés, seulement 16 sont des présidentes.⁹

La dernière étude du CNOSF indique ainsi que 73 % des clubs sont en deçà de 50 % de femmes dans leurs organes de gestion et 46 % comptent moins de 25 % de femmes dirigeantes. À l'inverse, seuls 11 % des clubs comptent moins de 25 % d'hommes⁸.

La loi 2022-296 du 2 mars 2022 impose pourtant la parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives à partir de 2024.

27%



-45%

17 % des femmes de 16 à 25 ans sont licenciées d'une fédération sportive, contre 41 % des jeunes hommes du même âge⁵.

17%

En 2021, les licences féminines sont celles qui ont le plus reculé : -19,7 % contre -15,3 % pour les licences masculines⁶.



48%

48 % des salariés des associations sportives employeuses sont des femmes. Cette quasi-parité constitue une exception au sein des associations employeuses de l'ensemble des domaines d'activité, où les salariés sont majoritairement des femmes (70 %)⁷.

Entre 14 et 20 ans, l'abandon de la pratique est plus important chez les filles (-45 %) que chez les garçons (-35 %)². À l'adolescence, la pratique sportive en dehors de la sphère scolaire se fait ainsi plus rare, en particulier chez les filles³.

Entre 16 et 25 ans, un jeune sur quatre déclare faire peu d'activités physiques ou sportives (moins de trois fois par mois), voire aucune. Parmi ce groupe, les femmes et les personnes jugeant leur état de santé « peu satisfaisant » sont souvent surreprésentées⁴.



¹ Sylvie Dumartin & Sandrine Firquet (Insee), « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *Insee Première* n°1857, mai 2021.

² Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2014.

³ François Gleizes & Émilie Pénicaud (Insee), « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements, mais aussi des différences qui persistent », *Insee Première* n°1675, novembre 2017.

⁴ Jörg Müller (Crédoc), « Les jeunes éloignés du sport n'y sont pas hostiles, mais sont freinés par trop de contraintes », *Crédoc Consommation et modes de vie* n° 323, mai 2022.

⁵ UCPA et Crédoc, « GENRE ET MIXITÉ DANS LE SPORT. Les pratiques, les opinions et les aspirations des 16-25 ans. » [en ligne], 2018.

⁶ INJEP-MEDES, Recensement des licences réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports en 2021 [en ligne], juillet 2022.

⁷ Insee, « Enquête emploi en continu » [en ligne], 2017.

⁸ CNOSF, « État des lieux précis de la place des femmes dans les instances dirigeantes sportives fédérales et territoriales », [en ligne], 2021.

⁹ Situation au 28 février 2020 – ministère des Sports - direction des sports